



*Centre de mise en valeur
des Opérations Dignité*

BOURSES du FONDS JEAN-MARC-GENDRON 2024

Concours 2024

**Pour nos jeunes qui participent activement au développement durable
de nos communautés rurales!**

Le Fonds Jean-Marc-Gendron a été créé à l'initiative de l'abbé Jean-Marc Gendron, ex-président d'Opération Dignité II. Le principal objectif du Fonds est d'encourager les efforts de transformation du milieu rural, au cœur des défis pour l'avenir de notre région.

Consolidé par l'apport de communautés, de particuliers et des municipalités du Bas-Saint-Laurent, le Fonds Jean-Marc-Gendron a permis d'offrir 96 bourses depuis sa création en 1995, pour un montant total de 56 950 \$. Depuis 2011, les bourses sont remises à l'occasion des célébrations de [La Journée de la Résistance](#) qui se tiendra cette année le 25 mai 2024 à Saint-François-Xavier-de-Viger. Le concours 2023 permettra d'offrir 2 bourses de 1 000\$.

Pour être admissible aux bourses du Fonds Jean-Marc Gendron, il faut :

- Avoir entre 18 et 35 ans,
- S'être démarqué-e par son implication en milieu rural au Bas-Saint-Laurent
- Faire appuyer sa candidature par un-e agent-e de développement rural ou un-e élu-e municipal.
- Ne pas avoir déjà reçu une bourse du Fonds-Jean-Marc-Gendron,

En outre, le candidat ou la candidate devra démontrer dans son dossier de candidature :

- Ses efforts de formation et de perfectionnement personnel (formation générale ou professionnelle, stages et expériences de travail),
- Sa participation à un projet collectif, à une action communautaire ou à tout organisme préoccupé de la survie du milieu rural ou de l'amélioration des conditions de vie des gens d'ici,
- Sa contribution au développement et à l'exploitation rationnelle et durable des ressources de son milieu ainsi qu'au respect de l'environnement.

Pour assurer la pérennité de l'œuvre, mentionnons qu'il est possible de faire un don en tout temps. L'invitation est faite à ceux et celles qui voudraient ajouter leur contribution à ce capital au service de la relève de nos communautés rurales! Les dons peuvent être adressés au :

Centre de mise en valeur des Opérations Dignité, 3 rue des Érables, Esprit-Saint, G0K 1A0.

Ces dons donnent droit à un crédit d'impôt. Nous sommes un organisme de bienfaisance autorisé par le Gouvernement du Canada depuis le 16 juin 2011. No d'enregistrement : 85630 6451 RR0001

Nous recevons les mises en candidature par courriel à : centre.operations.dignite@gmail.com

Date limite d'inscription : Le 16 mai 2024, 16h.

Centre de Mise en Valeur des Opérations Dignité

3 rue des Érables, Esprit-Saint, Québec, G0K 1A0

Téléphone : 1-418-896-8076 Courriel: centre.operations.dignite@gmail.com